



25 ans au service
de la pêche artisanale

Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

Les délégués à la dixième Conférence des parties (COP10) de la Convention sur la diversité biologique qui, en octobre 2010, arrivaient sur les lieux à Nagoya, Japon, ne pouvaient pas rater un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants portant des bannières et des symboles confectionnés avec du bois, du tissu, des feuilles et des branchettes. Le message était sans équivoque : *Pas de centrale nucléaire dans notre communauté ! Iwaishima dit non à l'énergie nucléaire.* Ce groupe, qui faisait partie de la Marche des 7 générations, avait parcouru 800 km à pied pendant 45 jours pour être à Nagoya afin de manifester contre le projet de construction de la centrale nucléaire de Kaminoseki sur un site gagné sur l'eau dans la mer intérieure de Seto, considérée comme les Galapagos du Japon. Depuis trois décennies, les habitants de ce secteur, les pêcheurs et les militants écologistes s'opposaient à ce projet.

On a vu ce genre de réaction dans de nombreux autres pays. En Inde, des populations de pêcheurs se sont élevées contre des projets d'implantation sur le littoral de centrales qui allaient provoquer leur départ et la perte de leurs lieux de pêche. Cela allait avoir de fâcheuses répercussions sur les ressources halieutiques et la diversité biologique du fait des grandes quantités de juvéniles aspirées dans les systèmes d'arrivée d'eau et de la température des eaux rejetées, sans oublier évidemment le problème des radiations et la possibilité terrifiante d'un accident nucléaire.

Partout dans le monde, les gouvernants et les scientifiques affirment que ces problèmes sont « gérables ». Le nucléaire est présenté comme l'énergie de l'avenir : propre, pas cher, sûr, fiable, respectueux du climat. Chacun de ces qualificatifs est discutable ; et le choix du nucléaire a été terriblement remis en cause par la catastrophe de Fukushima Daiichi déclenchée par le tremblement de terre et le tsunami du 11 mars dernier au Japon, un pays pourtant bien mieux préparé que d'autres à ce genre d'événement.

Les systèmes d'alerte n'ont apparemment pas bien fonctionné malgré les nouvelles normes de sécurité qui, après le tsunami de décembre 2004 dans l'océan Indien, avaient été définies par l'Agence japonaise de sûreté nucléaire, en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique ; malgré aussi la mise en œuvre en 2010 d'un système relatif à la protection des centrales nucléaires contre les tsunamis et aux interventions post sismiques dans la zone externe (TiPEEZ).

Même si les pays décident d'entreprendre une inspection générale sur la sécurité de leurs centrales nucléaires, la question la plus pressante reste la suivante : peut-on éliminer complètement la possibilité d'une autre catastrophe nucléaire (d'origine naturelle ou humaine, y compris l'erreur humaine) ? Si la réponse est non, alors il faut sûrement réexaminer les dangers et les coûts tant pour nos générations que pour celles à venir. Par quels moyens calculer ce que cela pourrait coûter à ceux qui viendront après ?

Bien d'autres questions se posent. Pourquoi des populations qui n'ont pas leur mot à dire dans les prises de décisions devraient-elles payer le prix de la *croissance* et du *développement* ? Alors que la question du stockage des déchets radioactifs n'est pas résolue et que certains s'en débarrassent, dit-on, dans la mer, quel crédit accorder aux calculs actuels des coûts ? En matière de fuites radioactives et de santé publique, l'information n'existe pas ou n'est pas partagée. L'énergie nucléaire reste dangereusement confinée dans les secrets officiels, et les gens continuent à être exposés aux risques sans leur consentement éclairé.

Nous saluons le courage des travailleurs qui risquent leur vie pour empêcher la fusion des réacteurs à Fukushima. Nous pensons aux morts, aux blessés, aux sans-abri. Et nous pensons qu'il est temps d'écouter les protestataires d'Iwaishima : leur combat rappelle justement ce proverbe bien connu des Américains autochtones : « Dans nos délibérations, prenons en compte les répercussions possibles de nos décisions sur les 7 prochaines générations ». ■



Asie	2
Profil	3
Union européenne..	4
Quoi de neuf sur le web ?	5
Dates	6
Chili	7
Symposium	9
Q & R	11
Mama Yemaya	11
Yemaya recommande	12

Le Manuel du Genre

Élaboré par le Programme régional sur les moyens d'existence dans la pêche pour l'Asie du Sud et du Sud-Est, il devrait contribuer à accroître les chances de succès des projets destinés à la pêche artisanale

Steve Needham
(Steve.Needham@
fao.org), chargé de
l'information, RFLP,
Bureau régional de la
FAO pour l'Asie et le
Pacifique, Thaïlande

Dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans ce secteur d'activités, le Programme régional sur les moyens d'existence dans la pêche pour l'Asie du Sud et du Sud-Est (RFLP) met au point un manuel pratique qui donne des conseils pour mieux prendre en compte les questions de genre dans toutes les phases des projets de développement des pêches artisanales. Afin de discuter de sa version provisoire, une réunion s'est tenue du 2 au 5 novembre 2010 dans la ville historique de Siem Reap au Cambodge. Il y avait là des gens de l'Administration, des agents de terrain rattachés au projet, des chercheurs et aussi des représentants d'Ong et d'organismes intergouvernementaux venus de diverses parties de la région. Ils ont débattu des meilleures pratiques envisageables pour parvenir à une bonne intégration des questions de genre dans le secteur de la pêche. Ils ont pu également essayer sur le terrain les outils proposés par le manuel.

« Les femmes jouent un rôle important dans la pêche. Si on ne fait pas suffisamment attention aux problèmes de genre, on constatera peut-être que les politiques et programmes mis en œuvre ne permettront pas d'améliorer les moyens d'existence et de réduire la vulnérabilité des communautés de pêche », a souligné Jose Parajua, responsable régionale du RFLP, qui est

financé par l'Espagne. « On parle beaucoup de la problématique de genre, mais peu de gens savent vraiment comment s'y prendre pour intégrer cette donnée à la planification des projets », a fait remarquer de son côté Angela Lentisco, également du RFLP. « Quand ce programme a débuté à la fin de l'année 2009, nous avons constaté qu'il y avait très peu d'informations disponibles sur le sujet. La démarche habituelle est apparemment de faire en sorte qu'un certain nombre de femmes participent aux formations, tout simplement. Nous avons pensé qu'il fallait faire quelque chose qui aiderait les gens à comprendre cette problématique, qui donnerait des conseils pratiques sur la manière de l'intégrer aux projets ».

Ce manuel vise essentiellement à présenter les principaux concepts du genre tout en aidant à mieux identifier les problèmes de cette nature rencontrés dans le cadre de projets de développement du secteur de la pêche. Il donne des informations sur la logique, les notions et les approches relatives à l'intégration de cette problématique dans la coopération pour le développement. Il dresse un tableau général du rôle des femmes dans les pêches de l'Asie du Sud-Est et, pour faciliter cet objectif dans les différentes phases d'un projet, propose divers outils : l'analyse des activités pour cartographier ce que font les hommes et les femmes dans leur quotidien, l'analyse de leur accès diversifié à la ressource et aux avantages qu'ils ou elles peuvent en tirer (argent/revenus, bateau, marchés, informations, groupes communautaires...), l'analyse des besoins selon les sexes (formation, crédit, éducation, eau potable...). Ce manuel facile à utiliser est destiné aux responsables de projets, aux agents de terrain, à ceux qui sont en contact avec les communautés de pêche, à ceux qui participent à la préparation de projets, d'initiatives diverses.

« L'erreur principale c'est de ne pas bien comprendre les besoins réels des populations concernées. Il ne faut pas croire que, dans la mesure où on travaille avec des femmes, tout ira bien. On ne peut pas les mettre à part comme un groupe d'ayants droit différent et s'attendre à ce qu'elles s'impliquent dans telles ou telles activités. Cela ne ferait qu'alourdir leur charge de travail car elles ont d'autres obligations : elles ont leurs tâches ménagères à accomplir, elles doivent prêter main forte aux hommes... Avant de se lancer, il faut bien comprendre les besoins et les attentes des femmes. En cela, le manuel pourrait être bien utile », dit Angela.

Les participants ont eu la chance de pouvoir tester les outils qu'il propose dans quelques communautés riveraines du lac de Tonle Sap ? Cela a été une expérience très profitable qui a

RFLP




Si on ne s'intéresse pas aux problèmes particuliers des femmes, les politiques et programmes d'amélioration des moyens d'existence dans la pêche risquent d'échouer


mis en lumière l'apport considérable des femmes dans ces populations. « Beaucoup d'entre elles ont dit qu'elles allaient pêcher avec leur mari, pour aider, sans considérer cela comme un travail. Elles n'accordaient pas de valeur particulière à ce qu'elles faisaient. Elles vont aussi chercher de l'eau à pied, ce que ne font pas les hommes à moins de disposer d'une motocyclette. Par contre, il y a cette idée préconçue que seuls les hommes peuvent faire remonter les filets : l'apport des hommes est clairement reconnu, celui des femmes ne l'est pas », fait remarquer Angela.

Ceci dit, les visites sur le terrain ont fait apparaître la complexité des rôles respectifs des hommes et des femmes et les difficultés d'une évaluation précise. La réunion de Siem Reap a

permis de recueillir de précieux commentaires en retour sur la version provisoire du manuel ; et il en sera tenu compte dans la version définitive. « On pourra continuer à améliorer ce manuel, mais seulement si les gens l'utilisent et participent à son affinage. Il se propose de fournir des conseils et des outils simples pour faire mieux apparaître le travail des femmes et aider ceux qui préparent et gèrent les projets à mieux percevoir les répercussions éventuelles des activités prévues sur les femmes », dit Angela.

Pour en savoir plus sur ce document (L'intégration de la problématique de genre dans la gestion des diverses phases des projets relatifs à la pêche), pour s'inscrire en vue de recevoir un exemplaire, contacter angela.lentisco@fao.org 

Le manuel se propose de fournir des conseils et des outils simples pour faire mieux apparaître le travail des femmes.



Supaporn Pannarai préside le Réseau des femmes du lac Songkhla. Née en 1966, elle a commencé à pêcher à l'âge de 14 ans en accompagnant son père. Elle est native de l'île de Ban Chong Fuen, dans la province de Phattalung, tout au milieu du lac. Quinze années plus tard, elle a été forcée d'abandonner cette activité parce qu'il n'y avait pratiquement plus de poisson à prendre. « Mes souvenirs d'enfance, c'est que le lac était poissonneux et que les gens vivaient bien, dans un esprit d'entraide mutuelle. Le surplus était vendu sur les marchés locaux ou partagé entre les voisins. Maintenant le lac n'est plus aussi poissonneux,

PROFIL

Supaporn Pannarai


Supaporn est responsable du Réseau des femmes du lac Songkhla, qui s'est constitué pour préserver et gérer les ressources naturelles de cette région

Kesineek Kwaenjaroen
(kasineek@gmail.com),
Fondation pour le
développement
durable, Thaïlande

et les gens vont de plus en plus travailler à l'extérieur ».

Qu'est ce qui a provoqué ce changement ? La réponse se trouve dans l'histoire du développement de cette région. Le lac Songkhla (le plus grand lac naturel de la Thaïlande) est situé dans la péninsule malaise, au sud du pays. Il s'étend sur 1 040 km² dans les provinces de Songkhla et de Phattalung, et est formé de trois parties distinctes (Thale Noi, Thale Luang et Thale Sap, du nord au sud) reliées entre elles par d'étroits chenaux. Le Thale Sap communique avec le golfe de Thaïlande par un détroit large de 380 m. Il y a donc un gradient de salinité important entre le Thale Sap (eau saumâtre) et le Thale Noi (eau douce uniquement). Au milieu, le Thale Luang vire à l'eau douce au cours de la saison des pluies mais est influencé par les entrées d'eau de mer dans les autres mois.

Au cours des dernières décennies, l'augmentation des bateaux de pêche et l'intensification des activités de transformation ont entraîné une surexploitation et une dégradation de la ressource. Parmi les causes directes de cette situation fâcheuse de la vie marine, citons la fermeture du chenal de Pak Rawa, qui a empêché l'entrée d'eau salée dans le lac, modifié son écologie et fait chuter ses ressources halieutiques. Tout aussi destructive a été la construction d'un port en eau profonde dans la capitale provinciale de Songkhla. Ces développements ont complètement modifié l'écosystème du lac, et pour survivre les gens sont forcés d'abandonner la pêche pour d'autres occupations. Le rôle et l'activité des femmes dans les localités de pêcheurs ont aussi changé : elles doivent maintenant chercher un autre travail à l'extérieur, notamment dans les ateliers de transformation. Les hommes ont également été obligés de chercher à s'employer en dehors du secteur de la pêche pour joindre les deux bouts au quotidien.

Ces changements ont profondément affecté les relations sociales. Supaporn est bien consciente de tout cela et jure de faire tout ce qu'elle peut pour que ça n'aille pas plus mal, tant dans l'environnement naturel que dans les relations communautaires. « Les gens sont devenus plus individualistes. Les membres d'une même famille ne vivent plus tous ensemble. Nous n'avons plus le temps de passer de bons moments entre amis comme auparavant. C'est pour cela que j'aimerais faire ce qui est en mon pouvoir pour redonner vie au lac ». Le Réseau des femmes du lac Songkhla est une structure progressiste lancée en juin 2003 par des femmes qui travaillaient sur ses rives afin de reconstituer, préserver et gérer les ressources naturelles de la région, et d'assurer ainsi la sécurité alimentaire. Il s'efforce d'améliorer les capacités des femmes afin qu'elles puissent être pleinement des vecteurs du progrès dans les communautés locales. 

Donner la parole aux femmes de la pêche

Une récente audition publique a démontré que les femmes sont en train de se faire une place sur l'échiquier politique pour mieux maîtriser leur avenir

Katia Frangoudes
(Katia.Frangoudes@univ-brest.fr),
Membre de
l'ICSF, médiatrice
d'AKTEA (Réseau
européen des femmes
de la pêche et de
l'aquaculture)

La Commission Pêche du Parlement européen a organisé une audition publique sur *Les femmes et le développement durable des zones de pêche* le 1 décembre 2010. Elle avait été initiée par Josefa Andrés Barea, membre du Parlement européen responsable de la sensibilisation au genre dans ce comité. Les associations européennes de femmes ont été invitées à parler de leurs activités, de leurs problèmes et de leurs perspectives. Plusieurs membres d'AKTEA (Réseau européen des femmes de la pêche et de l'aquaculture) ont participé à cette journée. La Commissaire européenne, Maria Damanaki, responsable de la Direction générale MARE, était aussi présente lors de cette audition.

Carmen Estevez Fraga, présidente de la Commission Pêche, a ouvert la session et accueilli les participants. Puis Josefa Andrés Barea a expliqué que les objectifs de cette audition étaient d'avoir une meilleure connaissance de la contribution des femmes dans la pêche et d'aider les actions des femmes. La parole a ensuite été donnée à Maria Damanaki qui a exposé les politiques et initiatives de la Commission européenne envers ces femmes. Elle a adopté la Charte des Femmes afin de renforcer son engagement pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la politique européenne. Pour l'application des

objectifs de la Charte, la Commission a adopté une stratégie spécifique en septembre 2010. Dans ce cadre, la Commissaire « encouragera la création d'associations de femmes au niveau local, régional et européen » (M. Damanaki). Elle a aussi parlé de l'existence de groupes informels de femmes qui ne bénéficient pas de subventions publiques mais qui contribuent par leurs actions à l'industrie de la pêche et aux communautés. Elle a recommandé de mettre en place des réseaux formels semblables à ceux existant en Espagne. Elle a appelé tous les États Membres à « constituer partout des réseaux similaires ». Réaffirmant l'importance de l'apport des femmes à la pêche en général et du rôle de leurs organisations informelles au sein des communautés, la Commissaire s'est engagée à encourager la création de réseaux nationaux avec des financements du Fonds européen pour la pêche.

Après les discours officiels, la parole a été donnée aux associations de femmes représentant différents pays et niveaux d'organisation. Marja Bekendam, présidente d'AKTEA et membre de VinVis (le réseau hollandais), a expliqué que AKTEA a été créé en 2006 et regroupe les associations de femmes dans la pêche de 11 pays européens. Le principal objectif d'AKTEA est la promotion des droits des femmes dans la pêche en Europe. AKTEA agit au niveau européen pour la reconnaissance du rôle des femmes dans la pêche, l'attribution d'un statut légal pour toutes les femmes qui contribuent aux entreprises familiales de pêche dans tous les États membres, la participation des associations de femmes au processus de décision dans la gestion des pêches, la promotion d'une image plus visible des femmes dans la pêche, l'aide aux initiatives des femmes par les fonds structurels européens et le maintien des communautés de pêche.

Marja Bekendam a aussi pointé les problèmes rencontrés par AKTEA, comme par exemple le manque de financement et d'expérience des responsables d'organisations, les difficultés de communication dues aux différentes langues parlées par les membres, etc. Néanmoins, pour Marja, AKTEA est parvenu à obtenir certains résultats : participation à deux auditions publiques au Parlement européen (2005, 2010), obtention d'un vote « en faveur d'un réseau au sein des communautés de pêche » par le Parlement européen (2005), obtention d'une communication « en faveur de l'intégration des associations de femmes dans les Conseils consultatifs régionaux (CCR/

LAURINDA SOUSA



L'audition publique sur *Les femmes et le développement durable des zones de pêche* où les femmes ont parlé de leur travail, de leurs problèmes, de leur vision de l'avenir

RAC) » (2008), la publication par le Parlement européen d'un rapport sur *Le rôle des femmes dans le développement durable des zones européennes de pêche*.

Clarisse Canha des Açores a parlé au nom du Réseau des îles créé en 2008. Pour elle, les contributions des femmes sont très importantes dans les petites pêcheries. Aux Açores, les femmes ont différents rôles : elles sont propriétaires de bateaux, capitaines, commerçantes, administratrices des entreprises familiales de pêche, travailleuses dans les entreprises locales de transformation, etc. Le Réseau des îles a des relations étroites avec le réseau portugais Estrela do Mar et est membre du CCR/RAC Atlantique Sud.

Leslie Duthie représente le Réseau des femmes de la mer du Nord (NSWN). Elle a parlé du réseau et a pointé sa fonction principale : sa participation au CCR/RAC de la mer du Nord. Le réseau joue un rôle important au sein de ce Conseil, présidant le groupe de travail sur les activités socio-économiques, et veillant à ce que les nouvelles règles de gestion des pêches prennent en compte les conséquences sociales et économiques sur les familles de pêcheurs et les communautés de pêche. Leslie a expliqué qu'en 2010 NSWN est aussi devenu un membre du groupe de travail du CCR/RAC Pélagique.

Adriana Celestini, présidente de l'Association Pénélope basée à Ancone en Italie, a parlé du rôle des femmes de pêcheurs dans les entreprises familiales de pêche en Italie. Les femmes de pêcheurs participent considérablement aux entreprises familiales de pêche en réalisant de nombreuses tâches, principalement administratives. Il existe une exception à Ancone où les femmes de pêcheurs ont un rôle central dans la vente du poisson. Les femmes de pêcheurs, les mères ou les soeurs ont la charge d'apporter le poisson à la criée ; et quand les prix sont trop bas, elles

retiennent le poisson et le vendent soit dans des poissonneries soit dans d'autres villes. Les femmes se lèvent à 2 h du matin et laissent leurs enfants seuls à la maison ou s'arrangent avec d'autres personnes de leur famille pour prendre soin d'eux. Pénélope est membre du comité exécutif du CCR/RAC Méditerranée.

Monique Philip, représentante de la Fédération française des femmes dans la pêche, a donné les raisons principales de la création d'associations de femmes en France. Elle a expliqué comment les femmes de pêcheurs français ont obtenu le statut légal de conjointe collaboratrice qui reconnaît la contribution des femmes dans la pêche. Ce statut spécifique donne aux femmes de pêcheurs l'accès à leur propre pension de retraite, à des formations professionnelles gratuites et la possibilité d'être membres des organisations de pêche. À travers un exemple spécifique, elle a montré les difficultés rencontrées par une association de femmes en France pour mener à bien des projets de développement local à travers le Fonds européens pour la pêche (FEP/EFF). L'association locale d'Arcachon a déposé un projet auprès des autorités pour la réalisation d'un atelier de traitement du poisson. Le projet a été rejeté car elles ne pouvaient trouver l'argent (50 000 euros) pour mener l'étude de faisabilité, et le FEP peut être demandé uniquement quand le projet a été réalisé et payé. Elle a terminé en disant que si les femmes avaient eu cette somme, elles auraient réalisé leur projet sans l'aide des fonds publics.

Natalia Laino de AGAMAR, une association représentant les femmes qui ramassent les coquillages en Galice (Espagne) et qui n'est pas membre d'AKTEA, a parlé des problèmes des ramasseuses de coquillages, de leurs dures conditions de travail et de la reconnaissance d'une maladie professionnelle. Elle a demandé à l'Europe de porter plus d'attention aux petites pêcheries lors de la révision de la Politique européenne des pêches.


Cette audition publique montre que les femmes dans la pêche obtiennent de plus en plus de reconnaissance et deviennent plus visibles.

La problématique de genre dans la pêche et l'aquaculture pour l'Asian Fisheries Society

Quoi de neuf sur le web ?



Genderaquafish.org est un site d'informations et d'échanges sur les questions de genre dans la pêche et l'aquaculture qui a été lancé en septembre 2010, dans un premier temps en vue du troisième Symposium mondial sur Genre, Aquaculture et Pêche (GAF3) qui aura lieu les 21 et 22 avril 2011 dans le cadre du neuvième Forum asiatique sur la pêche et l'aquaculture (Chine, 21-25 avril).

Ce site donne les dernières informations sur ce prochain symposium et propose diverses ressources, notamment des nouvelles sur la pêche à travers le monde et un glossaire des termes relatifs à la problématique de genre dans la pêche et l'aquaculture, qui permettra de mieux comprendre les subtilités de la terminologie (équité ou égalité entre les hommes et les femmes...). La version mise à jour est disponible sur ce site. 



Dates

Chandrika Sharma
(icsf@icsf.net),
Secrétaire exécutive
de l'ICSF

COFI : une décision historique sur la pêche artisanale

La 29^{ème} session du COFI (Comité des pêches) de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) s'est tenue à Rome du 31 janvier au 4 février 2011. Elle a approuvé l'élaboration, sur la base des instruments pertinents déjà existants, d'un nouvel instrument international sur la pêche artisanale, complémentaire du Code de conduite pour une pêche responsable. Le COFI convenait que, étant donné l'importance du rôle joué par la pêche artisanale, la FAO devrait continuer à accorder une priorité à ce sous-secteur et veiller à ce qu'il apparaisse convenablement, notamment dans les forums internationaux qui traitent directement ou indirectement de ces pêches.

La proposition visant à développer un nouvel instrument a reçu le soutien d'une vingtaine de pays : Brésil, Norvège, Thaïlande, Afrique du Sud, Maroc, Namibie, Russie, Chili, Mauritanie, Indonésie, Oman, Mozambique, Afghanistan, Mexique, États-Unis d'Amérique, Angola, Algérie, Maurice, Cameroun, Côte d'Ivoire. La Norvège et le Brésil ont suggéré explicitement que ce document prenne en considération les droits et les intérêts des femmes.

Le COFI est convenu qu'il pourrait prendre la forme de directives internationales volontaires portant sur les pêches maritimes et sur les pêches continentales et traitant essentiellement des besoins des pays en développement. Toutes les parties prenantes devront être associées comme il convient à son élaboration, qui se fera dans la période qui vient.

Les organisations professionnelles et les groupes d'appui qui réclamaient un tel instrument depuis de nombreuses années espèrent bien que cet outil permettra de mieux défendre les droits humains (sociaux, économiques, culturels, civils et politiques) des gens qui vivent de la pêche artisanale et à petite échelle, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud.

On verra dans quelle mesure cet instrument répondra à leurs aspirations, car certains États estiment que les questions relatives aux droits humains n'entrent pas dans la mission du COFI. On verra aussi dans quelle mesure ses directives reconnaissent et protègent les droits des femmes de la pêche. C'est un aspect particulièrement important cette année, qui marque le centenaire de la Journée internationale de la femme. ❏

Gonzales Serrano, directeur adjoint du Secrétariat général à la mer (Ministère espagnol de l'environnement et du milieu rural et marin) a présenté le réseau espagnol des femmes de la pêche. Il a expliqué comment l'administration des pêches a décidé de mettre en place un réseau de femmes. Ce réseau a bénéficié d'une aide financière du FEP et est basé essentiellement sur Internet. Il a pour objectif de collecter toutes les références publiées sur les femmes dans la pêche et sur les initiatives des femmes. Le réseau veut aussi organiser une réunion annuelle pour rassembler les femmes de différentes régions. La première réunion a eu lieu en octobre 2010 et 350 femmes y ont participé.

Ces présentations ont été suivies d'une séance interactive entre les membres du Parlement européen et les représentantes des organisations de femmes. Certains étaient surpris d'apprendre que la contribution des femmes de pêcheurs est largement ignorée.

Ils ont aussi discuté des difficultés des femmes à obtenir des fonds publics et spécialement des fonds européens pour la pêche. Certains ont demandé à la Présidente de la Commission des pêches de porter ce problème devant le Conseil des ministres de l'Europe. Et il a été décidé de faire un résumé de cette discussion pour présentation à l'ensemble de la Commission.

L'organisation de cette audition publique montre que les femmes dans la pêche obtiennent de plus en plus de reconnaissance et deviennent plus visibles au niveau européen. Les femmes veulent maintenant influencer les institutions publiques européennes en faveur de leur cause. Le fait qu'AKTEA et plusieurs de ses membres ont été invitées à parler lors de cette rencontre prouve qu'AKTEA est reconnu au niveau européen. La proposition de la Commissaire de l'Union européenne de financer un réseau européen, plus institutionnel qu'AKTEA, marginalisera peut-être AKTEA. Pour cette raison, AKYEA devrait saisir l'occasion pour participer à la mise en place de ce nouveau réseau, et la guider. Ce sujet a été discuté lors de l'assemblée annuelle d'AKTEA qui s'est tenue à Bruxelles : les membres d'AKTEA veulent-ils devenir un réseau institutionnel ou veulent-ils continuer le travail en tant que réseau « activiste ». Les membres sont d'accord pour dire que le réseau devrait être intégré dans ce processus parce qu'il a besoin de subventions publiques pour assurer son expansion et pour développer ses activités dans tous les États membres. AKTEA va donc demander un rendez-vous avec la Commissaire de la DG MARE afin de discuter avec elle des possibilités de devenir le réseau européen officiel. ❏

Les récolteurs d'algues d'Alao

L'archéologie révèle que les anciens occupants de l'archipel de Chiloé utilisaient des plantes marines pour se nourrir et se soigner. Un atelier ludique fait revivre ces pratiques

Irene Novaczek
(inovaczek@upeu.ca),
Directrice de l'Institut
d'études insulaires,
Université de l'Île-
du-Prince-Édouard,
Canada

En février 2011, je me suis rendue de l'Île-du-Prince-Édouard, Canada, où j'habite, jusque dans l'archipel de Chiloé qui est situé sur la côte sud du Chili. En tant que Directrice de l'Institut d'études insulaires de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (<http://www.islandstudies.com>), j'avais pour objectif de rencontrer des représentants de l'Université ARCIS (Patagonie) et du Conseil des chefs Williche qui ont été nos partenaires dans des projets de recherche depuis 2005. On nous a emmenés sur l'île de Quinchao, située à l'est de l'archipel, pour atteindre enfin la minuscule île d'Alao où habitent une centaine de personnes, considérées comme pauvres et qui récoltent souvent des algues pour avoir quelques rentrées d'argent.

À notre débarquement sur le quai d'Alao, nous avons vu un pêcheur-paysan qui conduisait une paire de bœufs. Des cochons, des poulets et tout un assortiment de chiens circulaient dans le village à côté, où il y a l'école de l'île, le dispensaire, une église délabrée et un petit nombre de maisons. Par le bateau était arrivé aussi l'auxiliaire de santé qui s'occupe du dispensaire. Un ferry transporte les gens d'Alao vers d'autres îles du voisinage. À Alao, il y a seulement une minuscule boutique qui vend quelques produits indispensables : huile, riz, sucre... Sur les autres îles, on peut trouver plus de choses.

La plante marine dominante récoltée sur l'île est la *Gigartina scottsbergii* (*luga*) qui est séchée sur la plage, mise en sac et transportée sur l'île principale pour être vendue à des transformateurs qui en retirent le carraghénane, utilisé diversement dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique. C'est un gélifiant naturel pour les mousses au chocolat et des pilules, par exemple. Il rend les

crèmes glacées plus crémeuses et plus juteux les poulets industriels. La *Gracilaria chilensis* (*pelillo*) est une autre algue qui est cultivée à Alao à des fins commerciales, et dont on extrait l'agar, un gélifiant également qui sert à toute une variété d'usages industriels.

La récolte d'algues n'a pas toujours été un élément important de l'économie locale. Il y a une vingtaine d'années, le visiteur aurait vu plein de petits bateaux en train de pêcher de nombreuses espèces de poissons. Mais, comme le racontent les gens du pays, des chalutiers sont venus du continent, ils ont déchiré les fonds et prélevé le poisson indistinctement et en grande quantité. Aujourd'hui les pêcheurs affirment que ça ne vaut même plus la peine d'aller chercher ce qui reste : ce n'est pas rentable. Quelques bateaux vont encore en mer, mais c'est pour ramener un peu de poisson pour la famille, et quand il n'y a rien d'autre à faire.

À Alao, il semble qu'il y ait toujours quelque chose d'important à faire pour la famille. On s'occupe du potager qui produit les petites pommes de terres locales (rouges, blanches, jaunes, bleues) et l'ail géant de Chiloé bien connu. On s'occupe des pâtures et des bovins, des poneys et des boeufs qui servent au transport des produits d'un endroit à l'autre car il n'existe pas d'autos sur l'île, seulement une camionnette. Il faut, par exemple, collecter les algues, la *luga* qui abonde sur la côte rocheuse au nord, où l'on voit aussi de vieux *corrales de pesca*, ces bassins en pierre dont se servaient les autochtones depuis des millénaires pour piéger le poisson.

IRENE NOVACZEK



À Alao, démonstration de préparation d'algues pour l'alimentation et le traitement de certaines affections

Souvent, les familles de pêcheurs concernées ne sont pas en très bonne santé et connaissent l'insécurité alimentaire du fait de leurs revenus ; il est donc important qu'ils sachent tirer le meilleur parti des algues qu'ils récoltent.

Parce que j'ai une certaine expertise en botanique marine et que je gère une petite entreprise de fabrication et de vente de produits à base de plantes marines à l'Île-du-Prince-Édouard, on m'avait demandé d'organiser pour les gens d'Alao un stage de formation sur l'utilisation d'algues à des fins alimentaires et médicinales. J'ai fait cela dans de nombreuses petites îles à travers le monde, là où des gens récoltent des plantes marines pour les vendre à des sociétés internationales. Souvent ils ignorent qu'elles pourraient être utilisées autrement pour améliorer la santé, la nutrition et les revenus de la famille. Prélever, sécher et transporter des algues, c'est un travail éreintant, et qui rapporte très peu d'argent ordinairement. Souvent, les familles de pêcheurs concernées ne sont pas en très bonne santé et connaissent l'insécurité alimentaire du fait de leurs revenus ; il est donc important qu'ils sachent tirer le meilleur parti des algues qu'ils récoltent.

À Alao, comme au Chili en général, on consomme couramment deux algues seulement. La *Durvillea antarctica* (*Cochayuyo*) est une grosse algue brune qui a la consistance du cuir, qui se récolte dans les eaux froides de la côte Pacifique et est utilisée dans des soupes et ragoûts traditionnels. La *Porphyra columbina* (*luche*), qui apparaît sous forme de petites lames translucides dans des eaux peu profondes et abritées, est un ingrédient commun de la soupe de crustacés. Dans les campagnes, beaucoup de gens se souviennent que d'autres espèces également étaient consommées par leurs Anciens. L'*Ulva lactuca* (*lamilla*), c'est-à-dire la laitue de mer, était utilisée comme engrais pour les pommes de terre ; mais c'est maintenant une ressource négligée depuis que la plupart des cultivateurs sont passés aux fertilisants chimiques. La *Nothogenia fastigiata* (*llapin*) est une algue rouge qui contient du carraghénane et qu'on donne parfois aux petits cochons qui ne grandissent pas bien. La *Macrocystis pyrifera* (*sargazo*) est une grande algue appelée *kelp* en anglais, et que les autochtones Williche utilisaient pour traiter les fractures osseuses. La science moderne et le mouvement croissant en faveur du *manger sainement* reconnaissent que ces espèces et bien d'autres qu'on peut trouver sur le littoral d'Alao sont effectivement consommables et possèdent des vertus médicinales. Et pourtant, ces ressources sont ou bien complètement ignorées ou bien utilisées de façon très marginale. Des enquêtes faites récemment à Chiloé font apparaître que l'utilisation traditionnelle de plantes marines est une pratique culturelle intéressante qui semble cependant sur le point de disparaître.

J'ai constaté qu'à Alao l'usage de ces plantes à des fins alimentaires ou agricoles est rare, et non existant dans un but thérapeutique. Les récolteurs ne font personnellement aucun usage des algues *luga* ou *pellilo* qu'ils vendent. C'est un comportement que j'ai relevé dans de

nombreuses petites îles du monde ; mais c'est quand même plus surprenant dans l'archipel de Chiloé car l'archéologie prouve qu'on y tirait parti des plantes marines depuis des milliers d'années. En 2008, on annonçait qu'on avait trouvé neuf espèces d'algues marines dans les foyers et les réserves d'habitats anciens découverts à Monte Verde II, sur le continent, tout près de l'archipel de Chiloé. Ces restes, datés entre 14 220 et 13 980 ans avant le présent, témoignent de l'utilisation que faisaient alors de ces algues ceux qui vivaient sur ce site. Elles apparaissaient avec des herbes médicinales dans des mixtures à moitié mâchées ; et les archéologues ont conclu à une utilisation à la fois alimentaire et thérapeutique. Il est très probable que les premiers occupants de l'archipel de Chiloé partageaient, en matière de plantes marines, le même savoir et les mêmes pratiques que leurs voisins de Monte Verde. Aujourd'hui, les gens ignorent que plusieurs des espèces identifiées dans ce lieu (notamment la *luga*), peuvent avoir des vertus nutritives et médicinales.

Nous avons commencé notre travail à Alao en allant à la rencontre des femmes pour les inviter à participer le lendemain à un atelier. Ayant appris que, dans l'après-midi de ce même jour, il avait été prévu un autre atelier sur la façon de construire une serre, nous avons alors décidé de tenir notre réunion au milieu de la matinée afin de pouvoir préparer à l'intention de toutes les participantes un déjeuner composé de plats avec des algues. Elles étaient invitées à arriver à 10 h et de se munir d'un peu de nourriture (légumes, coquillages, poisson fumé...) pour partager. Puis nous sommes allés à la plage récolter quelques plantes marines (comestibles et médicinales) couramment disponibles : *luga*, *llapin*, *lamella*, *luche*, *sargazo*. Nous avons soigneusement lavé le tout pour enlever le sable et les saletés et avons mis cela à sécher, les plus grosses pièces sur des cordes à linge, ce qui semblait rendre perplexes les gens de l'endroit. Les petites pièces étaient étalées sur du papier journal propre, sur les chaises et les tables du dispensaire où nous devions passer la nuit. Ce soir-là, nos tasses de thé se perchaient à l'étroit entre les frondes marines sur le bureau qui nous servait de table à manger.

Le lendemain matin, nous avons pris possession de la cuisine de l'école près du réfectoire où il y avait de longues tables en bois, parfaites pour étaler nos trésors sortis de la mer. À mesure qu'elles arrivaient, on demandait aux participantes de donner un coup de main pour laver, éplucher et couper les ingrédients, pour préparer la pâte à pain. Quand la salle a été pleine, nous avons commencé à parler des algues, de la façon de les utiliser, de leur valeur nutritive, de leurs propriétés thérapeutiques. Les recettes du jour étaient inscrites sur du papier kraft fixé au mur afin que tout le monde puisse en prendre copie. J'ai raconté des anecdotes concernant

les algues sur d'autres îles, dont la Jamaïque où les jeunes hommes croient que certaines algues contiennent une gelée aux vertus aphrodisiaques. C'est toujours un bon truc pour briser la glace !

Nous avons d'abord chauffé au four trois plantes différentes (une rouge, une verte, une brune) jusqu'à ce qu'elles soient croquantes ; après quoi des enfants présents, utilisant un rouleau à pâtisserie, ont pris plaisir à les réduire en petits flocons qui ont ensuite été intégrés à la pâte pour confectionner des petits pains enrichis en vitamines et minéraux.

Puis, dans des marmites de lait, nous avons mis des *luga* et des *llapin* que nous avons fait chauffer jusqu'à ce qu'elles disparaissent et que le lait devienne très épais. À la moitié de la gelée ainsi obtenue, on a ajouté du miel et de la vanille, et on a versé le tout dans un moule pour refroidir et obtenir un délicieux pudding. Dans l'autre marmite, on a ajouté du poisson fumé, des moules fumées, de l'oignon et de l'ail sautés, une poignée de piments fumés écrasés. On a versé le tout dans un moule pour refroidir et

prendre comme il faut. Et pour finir, nous avons fait bouillir un énorme récipient de poissons et de légumes, en y ajoutant toutes les sortes d'algues encore disponibles : le résultat obtenu était plein de saveur. Nous avons été très contents d'entendre les femmes nous demander si elles pouvaient utiliser le lait de leurs vaches pour confectionner le pudding. Bien sûr que oui, et nous espérons qu'elles le fassent ! Parce qu'à Alao, personne ne traite ses vaches ; les femmes disent que les enfants n'aiment pas le lait : alors on leur donne du thé ou du Nescafé très sucré avec du pain blanc (le repas classique à Alao). Pourtant les enfants qui assistaient à l'atelier n'avaient rien contre le pudding à la *luga* !

Une mère était venue avec un enfant affligé d'un mauvais herpès au visage. Comme le carraghénane a une action antivirale dans ce cas, nous avons pris le temps de lui appliquer une pommade à base de *luga*. Et tout le monde a voulu s'en mettre plein ! Ce fut une journée bien agréable, et productive : un grand merci aux gens d'Alao ! **M**

POINT DE VUE

SYMPOSIUM

Ce n'est plus un thème marginal

Mais il aura fallu beaucoup de temps à l'Asian Fisheries Society (AFS) pour qu'on s'intéresse vraiment à la problématique de genre dans la pêche

Meryl J Williams
(meryljwilliams@gmail.com), Présidente du Comité d'organisation du Symposium GAF3. Cet article exprime son point de vue personnel

Dans cet article, je vais parler du chemin parcouru à ce jour par l'Asian Fisheries Society (la grande association professionnelle bien établie de la pêche et de l'aquaculture de la région Asie-Pacifique) pour intégrer comme il convient dans ses programmes la problématique de genre, sous tous ses aspects et avec toute sa complexité.

L'AFS a été créée en 1984. En deux ans, elle a constitué un forum majeur qui se réunit tous les trois ans : l'Asian Fisheries Forum, appelé maintenant Asian Fisheries and Aquaculture Forum (voir www.9afaf.org). À ce Forum se sont ajoutés plusieurs chapitres nationaux (Inde, Japon, Taiwan), des réseaux spécialisés (santé du poisson, sociologie...), des conférences thématiques (élevage en cages en Asie...), une revue scientifique (*Asian Fisheries Science*).

En 1995, l'Ong PADEK au Cambodge organisait un concours photographique qui faisait bien ressortir le rôle des femmes dans la pêche. Puis en 1998, les Femmes de la pêche devenait un nouveau thème programmatique, introduit par le Département des pêches de la Thaïlande dans le cadre d'un Symposium international sur les femmes dans les pêches asiatiques, et retenu avec sérieux par les responsables de l'AFS. Dans son allocution de bienvenue, le Directeur général faisait remarquer que le tiers de son personnel était féminin.

Les communications présentées étaient stimulantes, nombre d'entre elles de nature descriptive mais quelques-unes analytiques. L'un des aspects les plus mémorables de cet événement a été la réaction des participants

OLIVIER BARBAROUX



Dans un port chinois... Femmes de la pêche est devenu un thème des programmes de l'AFS en 1988

Le troisième Symposium mondial sur la problématique de genre dans l'aquaculture et la pêche, qui a lieu dans le cadre du neuvième Forum asiatique sur la pêche et l'aquaculture en avril 2011, laisse prévoir une belle participation et deux journées de vigoureux débats.

masculins du Forum. La question qui était le plus fréquemment posée aux organisateurs (hommes et femmes) était la suivante : « Est-ce que les hommes peuvent participer aussi ? ». Les thèmes sociologiques n'étaient pas une nouveauté à l'AFS, mais celui-là semblait différent : ce n'était pas un problème vraiment sérieux, et il n'intéresserait que les femmes. Je voudrais cependant faire remarquer que l'idée du symposium avait été en fait lancée par un homme, Dr M.C. Nandeesha, qui travaillait alors au développement de l'aquaculture au Cambodge et avait déjà organisé en 1994 dans ce pays une Conférence des femmes de la pêche du Cambodge, et en 1996 une Conférence des femmes de la pêche pour les pays de l'Indochine. Et il est bon de rappeler que de nombreux hommes ont participé à côté des femmes au Symposium de 1998 et ont pris une part active aux discussions.

Pas découragés, et même enhardis, nous sommes passés au cran supérieur en 2001 avec le Symposium mondial sur les femmes et la pêche. Les communications (proposées plus qu'invitées) restaient principalement descriptives ; mais lentement la recherche et l'analyse faisaient leur entrée dans le débat. Nous étions encore (et nous sommes toujours) en train de tâter le terrain pour établir une solide base logique. Certains contributeurs étaient mus par des considérations féministes et humanitaires, d'autres par des recherches sur un thème particulier (petite aquaculture, femmes et commerce du poisson...). Il était aussi question de développement pour les femmes, de développement dans la pêche et l'aquaculture, de comparaisons nationales et régionales. Dans son exposé, Mary Huang abordait (et c'était l'une des toutes premières fois que cela se faisait) la question du sida qui frappait fréquemment (comme l'on confirmé par la suite des enquêtes plus détaillées) de nombreuses communautés de pêcheurs. C'était là un des résultats importants de la réunion. Même dans les pays qui prenaient des mesures sérieuses pour lutter contre le sida, cet aspect n'avait pas encore été pris en compte ; c'est maintenant le cas.

Notre Symposium suivant (premier Symposium mondial sur le Genre et la Pêche, 2004) tentait de faire la transition entre « femmes de la pêche » et « genre et pêche ». Nous avons essayé aussi de faire une plus grande place à la recherche, en allant plus loin que des travaux essentiellement descriptifs. Les femmes de la transformation apparaissaient plus nettement car on prenait davantage en considération l'ensemble de la filière d'approvisionnement. Des exposés longuement réfléchis, relatifs à la contribution économique des femmes, à la place des considérations de genre dans la gestion des pêches, aux questions de pouvoir et d'autonomisation dans le développement de l'aquaculture, ont donné lieu à des débats.

Le deuxième Symposium mondial sur Genre et Pêche (2007) a continué à traiter de ces thèmes, avec une attention particulière pour la mobilisation des femmes via le microfinancement, les groupes d'entraide et les projets de

développement. Il a aussi été question de la mondialisation et de la marchandisation dans la pêche, et des difficultés rencontrées par les femmes pour acquérir de nouvelles techniques d'aquaculture.

Au cours de la dernière décennie, ou un peu plus, le secteur de la pêche et de l'aquaculture n'a pas fait beaucoup de progrès dans le traitement des problèmes relatifs à la parité hommes-femmes, malgré l'importance croissante de chaînes d'approvisionnement dynamiques nécessitant des investissements lourds pour alimenter les marchés par-delà les frontières internationales. La FAO, en Afrique notamment, avait commencé à codifier les bonnes pratiques pour traiter les problèmes de genre dans la pêche, mais les principaux organismes classiques des pêches (le Comité des pêches de la FAO, par exemple) ne prêtaient guère attention à ce thème. Lentement les choses vont peut-être changer, à en juger par la Conférence mondiale sur l'aquaculture qui s'est tenue à Phuket en septembre 2010. Cet événement décennal avait un Panel d'experts traitant partiellement de la problématique de genre (Panel d'experts VI.3 sur le développement des capacités humaines et des questions de genre), et son rapport a reçu un bon accueil à cette conférence.

Le troisième Symposium mondial sur la problématique de genre dans l'aquaculture et la pêche, qui a lieu dans le cadre du neuvième Forum asiatique sur la pêche et l'aquaculture en avril 2011, laisse prévoir une belle participation et deux journées de vigoureux débats. Il va certainement innover pour ce qui est de la largeur et de la profondeur des communications, ce qui se retrouvera dans les comptes-rendus publiés ultérieurement dans l'année. Par ailleurs, la FAO prévoit d'organiser une consultation particulière sur invitation pour réfléchir ensemble aux futures priorités qu'il conviendrait de fixer en matière de problématique de genre dans la pêche et l'aquaculture. Avec la nouvelle déclaration sur la pêche artisanale, avec ONU Femmes (l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et l'initiative *Changer la donne* de l'ICSEF, nous avons bon espoir de voir surgir une vague de fond en faveur d'une intégration des problèmes de genre dans l'ordre du jour ordinaire de la pêche.

De façon générale, l'AFS s'intéresse à la problématique de genre pour contribuer au développement du secteur de la pêche en favorisant l'égalité des hommes et des femmes dans l'accès aux opportunités professionnelles et en faisant bénéficier ce secteur des expertises les plus larges et les plus performantes. Des membres individuels et les sympathisants de l'AFS peuvent avoir des programmes d'action plus militants dans la mesure où ils ne sont pas en contradiction avec ses intérêts supérieurs. On peut parfois estimer que l'AFS progresse bien lentement (mais quand même sûrement) en matière de problématique de genre dans ce secteur de la pêche. Disons simplement que, à l'exception peut-être de la World Aquaculture Society, les autres grandes associations professionnelles de la pêche et de l'aquaculture n'ont pratiquement fait aucun progrès dans ce domaine. ❏

Entretien avec Solene Smith, une responsable de Coastal Links, Langebaan, Afrique du Sud

Jackie Sunde (jsunde@telkomsa.net), Membre de l'ICSF

Solene, en novembre 2002, après le Sommet mondial sur le développement durable qui venait de se tenir en Afrique du Sud, tu disais à Yemaya : « Je rêve que dans dix ans les pêcheurs seront représentés au MCM (Marine and Coastal Management). Ce rêve est à notre portée, si nous restons unis ». Qu'est-il advenu de ce rêve ?

Nous avons été fortement inspirés par les pêcheurs rencontrés au Sommet et qui venaient de tous les coins du monde. Ils s'organisaient et luttaient pour défendre les droits des communautés de pêche artisanale. De retour à la maison, nous avons commencé à nous organiser aussi au niveau local.

Qu'est-ce qui a changé dans ta communauté depuis ces neuf années passées ?

À l'époque du Sommet mondial, les petits pêcheurs avaient été largement exclus du nouveau système des droits de pêche, qui favorisait les grosses entreprises. La nouvelle politique était aussi basée sur les quotas individuels, ce qui créait d'énormes tensions dans nos communautés parce qu'un petit nombre de pêcheurs avaient obtenu un quota tandis que la plupart n'avaient rien. Cela a aussi fait apparaître l'individualisme et la corruption dans ce secteur. En 2004, nous avons lancé *Coastal Links* qui est un réseau de structures communautaires du monde de la pêche, et nous avons commencé à organiser les choses dans les principales localités de pêcheurs. Au début, nous n'avions pas beaucoup d'informations sur la politique, et nous étions très dépendants de Masifundise pour la formation et l'appui. Avec leur soutien, nous avons entamé un certain nombre d'actions : manifestations, intenter un procès au Ministre de l'environnement... Et nous sommes restés unis car l'essentiel était là : pour la première fois, de haut en bas du pays, les pêcheurs s'exprimaient d'une même voix. Cela a obligé la Direction des pêches à nous prendre au sérieux ; et en 2007, le Ministre a organisé un Sommet de la pêche artisanale où, pour la première fois, le gouvernement reconnaissait nos droits et admettait que nous avions été exclus : c'était un véritable tournant. Puis un Groupe de travail sur la pêche artisanale a été constitué afin de faire avancer ce dossier. Mon

rêve commençait à prendre forme parce que, pour la première fois, les pêcheurs étaient représentés dans cette structure ; et nous avons ainsi pu participer à l'élaboration d'une nouvelle politique de la pêche artisanale.

Dans quelle mesure les femmes ont-elles participé à ce processus ?

Les femmes ont mené ce processus, et le projet de loi qui est maintenant discuté reconnaît le rôle des femmes dans la pêche artisanale et s'engage à promouvoir leur participation à ce secteur. Nous avons réclamé une politique communautaire qui reconnaisse que les droits des pêcheurs sont des droits humains, une nouvelle politique qui devra aussi chercher à améliorer la qualité de la vie dans nos communautés. Nous, les femmes, avons également organisé des ateliers de notre côté afin de définir des stratégies dans le cadre de *Coastal Links* et faire avancer les choses. Il a fallu se battre pour tout cela, et j'ai dû apprendre de nouvelles façons de traiter les conflits entre les pêcheurs au sein de ma communauté, prendre des responsabilités, demander aux hommes de donner aux femmes l'occasion de s'impliquer.

Quels sont les défis à venir pour les femmes de Coastal Links ?

Des difficultés subsistent : le braconnage est élevé et nous devons tenter de supprimer les intermédiaires dans les circuits de distribution pour que les femmes soient gagnantes. Ce n'est pas facile parce que les grosses entreprises en place contrôlent toujours en grande partie la commercialisation du poisson. Tant que nous n'aurons pas pu faire évoluer ces rapports de force, il y aura très peu de changement. Je rêve maintenant de mettre en place des coopératives locales et de permettre aux femmes de s'impliquer dans la création de marchés au poisson locaux, de se lancer dans la restauration avec les produits de la mer, dans la fabrication d'objets d'artisanat avec des coquillages du coin. J'espère aussi que nous pourrions établir des systèmes de cogestion dans nos villages et villes de pêcheurs. Nous devons nous attaquer aux problèmes sociaux de nos communautés et faire en sorte que les choses changent grâce à la nouvelle politique. J'espère qu'un jour je serai fière de dire à mes petits-enfants que j'avais participé à cette lutte pour défendre les droits des pêcheurs. ❧

MAMA YEMAYA

pense aux 7 prochaines générations !



DOCUMENT

Les dimensions sexospécifiques de l'emploi agricole et rural

Différencier les démarches de lutte contre la pauvreté (situation, tendances, lacunes), publié conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Organisation internationale du travail (OIT)

Commentaire de
Nilanjana Biswas
(nilanjanabiswas@
yahoo.com),
chercheuse
indépendante


Soixante-dix pour cent de la population mondiale est constitué de communautés rurales vivant de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, de l'élevage. Les plus pauvres de ces populations sont fréquemment des femmes et des jeunes filles : celles qui maintiennent le tissu socio-économique des communautés rurales, à vrai dire. Que faire face à l'appauvrissement continu de ces populations ? Les emplois ruraux peuvent-ils aider les femmes à sortir de la pauvreté ? Qu'est-ce qui maintient les femmes des campagnes dans des situations économiques défavorables ? Dans un contexte de mondialisation rapide, quelles sont les conséquences de l'évolution des emplois ruraux sur la vie des hommes et des femmes ? Quelles politiques faut-il pour lutter contre la pauvreté et assurer une croissance équitable ?

Ce document traite de ces questions et analyse dans quelle mesure les démarches de lutte contre la pauvreté dans les campagnes peuvent être différenciées selon qu'il s'agit des hommes ou des femmes. C'est le résultat d'un atelier mondial organisé conjointement par trois agences internationales (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Organisation internationale du travail). Il présente « la pensée la plus récente » sur les problèmes de genre liés à l'emploi agricole et rural. Il se fonde sur l'Agenda pour le travail décent des Nations unies qui demande la création de meilleurs emplois et pour les hommes et pour les femmes, une protection sociale pour tous les travailleurs ruraux, l'application uniforme des normes du travail et le développement d'institutions rurales équitables et représentatives.

S'il n'accorde pas une attention particulière au secteur de la pêche, puisqu'il y a de multiples

points communs entre le travail des femmes de la pêche et celles qui ont d'autres activités dans l'économie rurale, ce rapport intéressera cependant pour les divers éclairages et enseignements qu'il fournit. Dans la plupart des régions du monde, l'emploi rural est très segmenté, avec un nombre disproportionné de femmes occupées sans protection sociale à des tâches ingrates, mal considérées. Et pour un même travail, les femmes gagnent nettement moins que les hommes ; elles consacrent beaucoup de temps à des occupations non rémunérées car elles doivent se consacrer aussi aux tâches ménagères, aux enfants, à des activités non marchandisées. Tout cela contribue à réduire les revenus qu'elles peuvent tirer de leur travail, et à les épuiser de façon chronique.

Divers facteurs, souvent liés à des évolutions mondiales, viennent peser fortement sur l'emploi rural : les crises financières et alimentaires, l'émigration croissante, la féminisation des activités rurales, le commerce international, la diversification des économies rurales, le travail des enfants. Tout cela agit sur les modalités de l'emploi rural, ce qui renforce souvent des inégalités sexospécifiques bien établies. Dans ce contexte, quelles politiques adopter ?

Ce document estime que, pour assurer leur efficacité, les politiques choisies ne doivent pas se limiter à des mesures plus ou moins individuelles : il est au contraire impératif qu'elles mettent en œuvre des stratégies qui se renforcent mutuellement. Une politique efficace devra donc reposer sur les quatre piliers de l'Agenda pour le travail décent : le droit à la négociation collective, la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, la protection sociale pour un environnement de travail sain et sécurisé, le dialogue social. Dans tout cela, il faudra assurer une représentation adéquate des femmes dans les collectifs et unions syndicales. À cet égard, le document signale les efforts réalisés par ceux et celles qui interviennent dans les opérations post capture en Gambie, et qui constituent un bel exemple d'implication de la base à l'élaboration des politiques nationales. Ce texte est disponible sur www.fao.org/docrep/013/i1638e/i1638e00.htm 



PUBLIÉ PAR
Chandrika Sharma pour
Collectif international d'appui
aux travailleurs de la pêche

27 College Road
Chennai 600 006, Inde
tél: (91) 44 2827 5303
fax: (91) 44 2825 4457
courriel: icsf@icsf.net
site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR
Nilanjana Biswas
TRADUCTION
Gildas Le Bihan
ILLUSTRATIONS DE
Sandesh
(sandeshcartoonist@gmail.com)
MISE EN PAGE
P. Sivasakthivel
IMPRIMÉ PAR
Nagaraj & Company Pvt. Ltd.,
Chennai

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.